

Objet :	SUPPORT UTILISATEUR SYSTEME DE TRACABILITE (PROJET FLEG)
Version :	1.0
Date révision :	01/07/2011

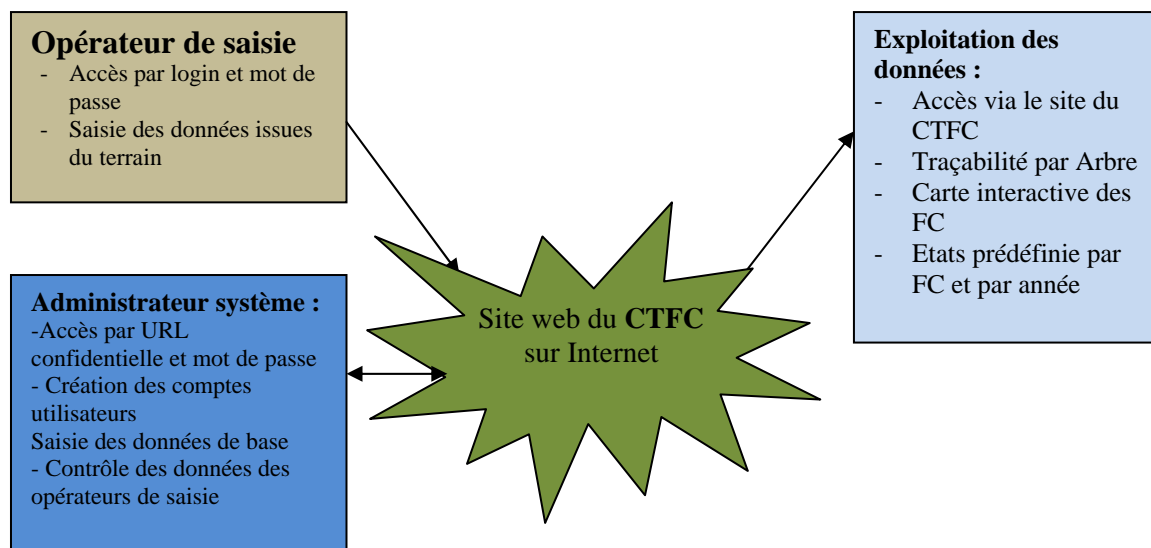
Présentation

La base de données pour le suivi de la traçabilité forestière est une application hébergée qui permet d'accéder depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet, à une série d'informations sur un arbre de manière à savoir avec précision par quelle étape il est passé depuis la forêt jusqu'à sa mise à disposition pour les acheteurs au parc.

De manière pratique, partant d'un simple numéro d'arbre l'utilisateur autorisé peut accéder à une sorte de carte d'identité qui lui donne date par date le destin de l'arbre et de ses différents billons.

Sur le plan opérationnel, les données sont collectées sur le terrain par les agents de la CFC en collaboration avec les AT/FLEGT. Sur le site, ces données sont enregistrées dans le système par des opérateurs de saisie (AT/FLEGT, cadre CTFC et éventuellement les CFC). A partir de ces enregistrements, on peut générer différents états donc l'un des plus importants est celui qui permet de suivre à la trace un arbre de la forêt jusqu'au consommateur final. Mais le système peut aussi générer de nombreux autres états croisés qui permettent de suivre l'ensemble de l'activité des forêts communales.

Chapitre 1 : Schéma



Chapitre 2 : Opérateurs de saisie

1) L'accès

- Ils accèdent à la plateforme via le site du CTFC : www.foretcommunale-cameroun.com.
- Dès la page d'accueil, en haut à gauche ils peuvent voir les champs 'login' et 'mot de passe' où ils peuvent saisir leur identifiant fourni par l'administrateur du site au CTFC

- c) En cas d'oubli des identifiants, ils doivent faire la demande au responsable du site du CTFC.

2) Tâche

Leur interface de travail leur permet d'ajouter et de modifier les informations issues du terrain.

a) Ajout de nouvelles données :

- i) Les nouveaux arbres sont ajoutés au système en cliquant sur « nouvel inventaire ».
- ii) Ce lien donne accès à la page qui permet de saisir les données contenues dans le rapport nommé « croquis de l'unité de comptage »
- iii) Le travail consiste à :
 - (1) Choisir une forêt communale
 - (2) Choisir une assiette annuelle de coupe.
 - (3) Choisir une Unité de comptage
 - (4) Saisir la date et le nom du chef de l'équipe de prospection.
 - (5) Pour chaque arbre présent sur le croquis, saisir les informations suivantes : essence, numéro inventaire, DME, Qualité, et Observation.
NB : Les forêts communales, les assiettes annuelles de coupe et les unités de comptage sont préenregistrés dans l'application.
- iv) En validant, leur saisie crée la carte d'identité individuelle de chaque arbre inventorié.
- v) Immédiatement après leur saisie la liste de nouveaux arbres leur est affichée pour qu'ils puissent continuer à travailler dessus. Mais surtout, vérifier l'exactitude des informations saisies.

b) Modification des données

- i) Immédiatement après la saisie d'un nouvel inventaire, les opérateurs de saisies peuvent continuer à travailler sur les mêmes arbres où ils peuvent cliquer sur 'chercher un arbre', pour extraire de la base de données les arbres répondant à un certain nombre de critères.
- ii) On peut chercher :
 - (1) Les arbres ayant tout ou partie d'un numéro d'inventaire
 - (2) Les arbres ayant tout ou partie d'un numéro de DF10
 - (3) Les arbres d'une FC ou d'une AAC ou d'une UC précise
 - (4) Les arbres d'une essence ou à un état d'avancement dans la traçabilité
NB : Le résultat de la recherche peut inclure le calcul des volumes ou être configuré pour l'impression
- iii) Quand les arbres sélectionnés s'affichent, ils peuvent cocher tous ou quelques-uns pour compléter ou modifier les informations relatives aux activités suivantes :
 - (1) Prospection
 - (2) Abattage
 - (3) Géo référencement
 - (4) Marquage
 - (5) Débardage
 - (6) Mise au parc
- iv) Quel que soit la tâche à accomplir toutes les saisies à ce niveau repose sur le même principe
 - (a) Le formulaire présente un chapeau où il faut renseigner les informations communes à tous les arbres (la date, les personnes impliquées, les informations spécifiques à l'activité en cours.) et une partie sous forme de liste où il faut renseigner les informations propre à chaque arbre.

(b) **Exemple** : pour l'activité abattage : Le chapeau contient les champs suivant : date, nom de l'abatteur, son numéro, aide abatteur. Sur chaque arbre il faut renseigner : le nombre de bille et les longueurs obtenues.

(2) Après la saisie il est à nouveau proposé à l'opérateur de passer à l'activité suivante avec les mêmes arbres.

c) L'ajout des informations sur les grumes

- i) Pendant la saisie des informations issues des fiches de parc un bouton « gérer les x grumes » s'affiche devant chaque arbre. X représente le nombre d'arbres issus du billonnage de la grume
- ii) En cliquant dessus un formulaire donne l'opérateur la possibilité d'entrer les informations sur les billons et aussi de les supprimer si nécessaire.
- iii) La gestion de ces grumes peut aussi se faire depuis la fiche récapitulative de chaque arbre. Elle s'affiche si les informations de parc ont été renseignées.

d) Note diverses :

(1) L'interface qui affiche les arbres donne aussi accès à un nombre d'outils :

- (a) 'fiche détaillée' : permet de voir un récapitulatif de toutes les informations disponibles sur l'arbre.
- (b) 'supprimer' : permet comme son nom l'indique de supprimer l'arbre de la BD. **Mais il n'est disponible que pour les arbres non encore validés par l'administrateur du site**
- (c) l'icône 'voir sur la carte du Cameroun' s'affiche pour les arbres géo référencé et permet donc de les voir où ils ont été coupé sur une carte globale du Cameroun.
- (d) Des codes couleurs permettent d'identifier l'état d'avancement des saisies (et donc de la traçabilité) sur chaque arbre. Exemple : noir pour les arbres seulement inventoriés, rouge pour les arbres abattus etc.
- (e) Depuis la fiche récapitulative de chaque arbre, l'opérateur à la possibilité de modifier les informations déjà saisies pour chacune des étapes en cliquant sur le lien 'Mettre à jour'.
- (f) On ne peut travailler que sur 30 arbres à la fois.

Chapitre 3 : Espace administrateur système

- 1) L'administrateur système est un responsable du CTFC qui a été formé pour maîtriser tous les aspects techniques et fonctionnels de la plateforme.
- 2) Il accède à son compte via une URL confidentielle. A partir de son interface il peut gérer l'ensemble des données enregistrées au quotidien par les opérateurs de saisie.

3) Interface de travail

- a) Une fois connecté, il peut accomplir les actions suivantes :
 - i) Créer les comptes des opérateurs de saisie : **menu** « ajouter un membre ».
 - ii) Pour que le compte de l'utilisateur donne accès au lien qui permet de gérer la traçabilité il faut le mettre dans la catégorie : « opérateur de saisie »
 - iii) Il enregistre les FC, les AAC, UC et les essences : **Menu** « gestion de la base de données ». La première étape ici consiste à aller à la liste des forêts communale, cliquer sur « modifier » devant la FC concernée et choisir la réponse « oui » à la question « **Mettre cette forêt à disposition pour la saisie des données** »
 - iv) Il peut voir les données saisies par les opérateurs de saisie en temps réel, les rectifier ou les supprimer. **Menu** « Nouveaux arbres »
 - v) En cliquant sur « Nouveaux arbres » il peut aussi voir les doublons (arbres ayant le même numéro d'inventaire).
 - vi) Il dispose ici de quelques fonctions pour « supprimer » les arbres ou les valider en bloc.

- vii) Il peut aussi modifier ou ajouter la liste des essences disponibles. **Menu** « liste des essences »

Chapitre 4 : L'exploitation des données

1) Profil

- a) Il s'agit des personnes autorisées par le CTFC à exploiter les informations générées par la plateforme.
- b) Ils peuvent être membre ou non du CTFC, mais c'est le CTFC qui décide pour diverses raisons de leur attribuer un compte.
- c) Ces personnes peuvent voir et faire des requêtes mais ils ne peuvent ni créer, ni modifier les informations de la plateforme.

2) Tâche.

- a) L'un des principaux outils à leur disposition c'est le moteur de recherche par arbre. Avec le numéro d'inventaire ou de DF10, ils peuvent accéder rapidement au document qui retrace la vie de l'arbre de l'inventaire jusqu'au billon.
 - i) **Astuce** : Pour chercher plusieurs arbres par leurs numéros d'inventaires, il suffit de séparer les numéros par des virgules.
- b) Le deuxième outil à leur disposition, c'est la carte interactive qui affiche toutes les FC. En zoomant sur une FC on peut voir la position géographique des arbres qui ont été coupés dans cette FC.
- c) Le troisième outil ce sont les états prédéfinis :
 - i) Table de peuplement, qui affiche la répartition des essences par FC
 - ii) Etat des stocks au parc qui affiche le nombre de bille et le volume disponible au parc avant évacuation vers les clients ayant passé la commande. (Est considéré comme évacué du parc tous les billons qui ont une lettre de voiture)

N.B : Pour toutes les questions supplémentaires, relatives à l'utilisation de la base de données (chaîne de traçabilité FLEGT des Forêts communales), bien vouloir contacter :

- Jack SOH, webmaster au 99 91 95 76
- Appolinaire NANKAM au 22 20 35 12 / 77 58 33 67
- Joseph Anicet MBARGA MESSI au 77 27 22 20